

جامعة يحيى فارس المدية

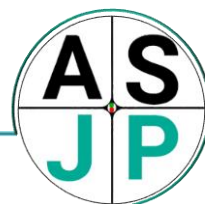
Université Yahia FARÈS Médéa

مخبر تعليمية اللغة والنصوص (م.ت.ل.ن)

Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes

المنصة الجزائرية للمجلات العلمية

Plate-forme Algérienne des Revues Scientifiques



La nécessité d'une nouvelle pédagogie en français langue étrangère et seconde en République Démocratique du Congo

The need for a new approach to teaching french as a foreign and second language in the Democratic Republic of the Congo

Alain Ishamalangenge Nyimilongo

alain.isha@gmail.com

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kinshasa (R.D. Congo)

ORCID : 0000-0002-0852-8876

Revue Didactiques

ISSN 2253-0436

Dépôt Légal : 2460-2012

EISSN : 2600-7002

Volume 15 N° 01 Janvier- Juin 2026

Pour citer l'article :

Alain Ishamalangenge Nyimilongo « La nécessité d'une nouvelle pédagogie en français langue étrangère et seconde en République Démocratique du Congo », *Didactiques* Vol. 15 N° 01, pp 58-84

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/300>

La nécessité d'une nouvelle pédagogie en français langue étrangère et seconde en République Démocratique du Congo

The need for a new approach to teaching french as a foreign and second language in the Democratic Republic of the Congo

Alain Ishamalangenge Nyimilongo

alain.isha@gmail.com

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kinshasa (R.D. Congo)

ORCID : 0000-0002-0852-8876

Reçu : 15/ 04/ 2026

Accepté : 11/06/ 2026

Publié : 30/ 06/ 2026

Résumé

L'enseignement – apprentissage du FLE/FLS exige le recours aux méthodologies appropriées pour l'atteinte des objectifs assignés. Toute la littérature sur la didactique du français langue étrangère et seconde propose une série des méthodes aux enseignants de cette discipline. Cependant, ces outils pédagogiques nécessitent non seulement une adaptation, mais aussi une innovation de la part des enseignants pour réussir cet enseignement. Les apprenants s'attendent à un enseignement qui compenserait leurs lacunes et développerait leurs connaissances selon la filière choisie pour une bonne insertion professionnelle. Ainsi, notre réflexion s'est basée sur les méthodologies de la didactiques du FLE/FLS telles qu'énoncées par les pairs, mais appliquées à l'enseignement supérieur et universitaire congolais.

Mots-clés : didactique, FLE/FLS, méthodologie, adaptation, innovation.

Abstract

Teaching and learning French as a foreign or second language (FLE/FLS) requires the use of appropriate methodologies to achieve the assigned objectives. The literature on the pedagogy of French as a foreign and second language offers teachers of this discipline a range of methods. However, these pedagogical tools require not only adaptation but also innovation on the part of teachers to ensure successful instruction. Learners expect instruction that addresses their gaps and develops their knowledge according to their chosen field of study to ensure successful professional integration. Thus, our analysis is based on the methodologies of FLE/FLS pedagogy as outlined by peers, but applied to Congolese higher and university education.

Keywords : didactics, French as a Foreign Language/French as a Second Language, methodology, adaptation, innovation.

1. Motivation et opportunité de la recherche

On peut se demander l'opportunité d'une telle démarche, d'autant plus que l'enseignement du et en Français Langue Etrangère / Français Langue Seconde (FLE/FLS) existerait déjà depuis belle lurette. Pourtant, la question de méthodologies de cet enseignement fait encore couler beaucoup d'encre. Dans nos universités ou instituts supérieurs, l'enseignement - apprentissage du français langue étrangère et seconde est une réelle préoccupation non seulement pour les enseignants, mais aussi pour les apprenants congolais. D'où la question : quelles sont les pratiques pédagogiques proposées par les enseignants du FLE / FLS dans un contexte multilingue ? En d'autres termes, nous pouvons dire que les enseignements proposés sont de moins en moins en adéquation avec ce que devrait être un enseignement efficace du Français sur Objectifs Spécifiques. Certains reviennent sur la grammaire traditionnelle, un enseignement (peut-être) déjà proposé au secondaire ou aux humanités, bien qu'il y ait certaines spécificités ; par contre, d'autres ne reprennent que les matières proposées par le Cadre européen commun de référence pour les langues, ce dernier ne tient pas compte des réalités africaines. En clair, l'enseignement d'une grammaire traditionnelle approfondie ou non serait la bienvenue auprès des apprenants en Lettres classiques, notamment les romanistes, les philologues, etc.

Vu la situation complexe de la didactique du FLE / FLS dans l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo, notre objectif est de proposer aux enseignants concernés un panorama méthodologique pour contextualiser leur enseignement. C'est-à-dire rendre effective la prise en compte des filières choisies par les apprenants afin de répondre positivement à leurs attentes tout en opérant un choix judicieux et adapté des méthodes qu'il faut pour l'enseignement du FLE/FLS.

Selon P. Martinez (2011 : 3), le terme didactique n'est bien entendu pas réservé au domaine des langues, il a pour signification étymologique, comme adjectif d'abord « qui est propre à instruire » du verbe grec didaskein, enseigner. Le substantif recouvre un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres. Parmi ceux-ci on pourra discerner : d'abord, les savoirs linguistiques,

par exemple, le lexique, la grammaire, c'est-à-dire les éléments et les règles de fonctionnement de la langue ; puis les compétences communicatives, ou savoir-faire, des moyens pour agir sur le réel (manière de converser, d'ordonner, d'approuver, de se présenter, d'informer...), enfin, une manière d'être, des comportements culturels, souvent indissociables de la langue, car inscrits dans la langue même : par exemple, dans toutes les langues, la ritualisation des échanges emprunte des traits linguistiques spécifiques (demande, forme de politesse), correspondant à des valeurs. Si par exemple un Congolais vous appelle « papa », rien avoir avec un géniteur. C'est juste un signe de respect, de considération devant une personne qui a ou pas l'âge de son géniteur. Or, dans d'autres espaces francophones du monde, « papa » a une signification sans équivoque telle que mentionnée dans le dictionnaire de la langue française.

Dans ce contexte, nous basons notre propos spécifiquement sur la pédagogie comme l'indique notre intitulé. Il est question d'aborder des méthodes qui doivent accompagner un enseignement de FLE. Les situations rencontrées, bien que semblables, ne sont jamais identiques : les groupes sont différents, les étudiants changent, la matière évolue, l'enseignant aussi change. Les avancées technologiques se diffèrent d'un pays à un autre, par ricochet, nous n'avons pas les mêmes réalités professionnelles.

2. Que sous-entend le concept « pédagogie » ?

Pour mieux comprendre la proposition de notre thème de recherche, nous sommes obligé de recourir soit à l'origine, soit à la sémantique du concept pédagogie afin de comprendre la nécessité de l'étude. Cependant, il existe quelques études qui ont apporté un éclairage modeste à la compréhension de ce concept, notamment P. Martinez (2011), D. Berthiaume et N. Rege Colet (2013), J.P. Cuq et I. Gruca (2017).

En effet, P. Martinez (2011 : 4) note que la didactique se distingue de la pédagogie, activité impliquant une relation entre l'enseignant et l'apprenant, qui met l'accent sur les aspects psychoaffectifs et non sur la mise en œuvre des moyens d'enseignement.

Dans le cours de didactique du français langue étrangère et seconde, J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 46) estiment que la pédagogie est la plus ancienne et la plus courante dénomination des relations entre un maître et des élèves. Pour ces auteurs, le terme vient des mots grecs *païs* (*enfant*) et *ageîn* (*conduire*). A Rome, le *paedagogus* était l'esclave chargé de conduire les enfants chez le magister. Etymologiquement parlant, la pédagogie concerne donc les enfants. Il désigne aujourd'hui « tout ce qui concerne les relations maître/élève en vue de l'instruction ou de l'éducation ».

Il s'avère important de ne croire que la pédagogie n'est employée que pour désigner la relation maître – élèves. A notre avis, le concept doit être compris dans un sens plus large et être bien contextualisé selon l'environnement d'application ou d'usage. Lorsque un chercheur se distingue dans un domaine scientifique quelconque ses disciples (ou apprenants) commencent à l'appeler « maître ». Cette appellation met en exergue la supériorité de la personne par rapport aux disciples, faudra-t-il considérer ses disciples qui ne sont rien d'autre que ces élèves comme des enfants ? Raison pour laquelle la contextualisation et l'adaptation du concept doit être prise en compte. Alors, les apprenants ne sont pas forcément les enfants.

D'ailleurs, D. Berthiaume et N. Rege Colet (2013:3) se demandent si le terme « pédagogie » est adapté. En effet, l'étymologie grecque nous enseigne que ce terme se réfère plutôt à l'éducation des enfants. Or, les enfants ne sont que très rarement étudiants du supérieur. En même temps, le terme pédagogie se réfère aussi aux méthodes et pratiques liées à l'enseignement et à l'apprentissage, sans nécessairement préciser le public. C'est la raison pour laquelle, au fil des ans, le terme « pédagogie universitaire » est venu à s'imposer, dans la recherche et la pratique, en guise d'équivalent francophone des termes *University teaching and learning* en anglais et *Hochschuldidaktik* en allemand. Il s'agit donc d'un champ de recherche et de pratique portant sur les méthodes et les pratiques de l'enseignement et de l'apprentissage à l'université.

Et lorsque nous parlons de la nouvelle pédagogie du FLE / FLS, bien entendu, nous focalisons notre pensée à des nouvelles habitudes méthodologiques que doivent apporter les enseignants dans un enseignement-apprentissage à l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo.

Pour cela, les enseignants sont considérés comme des maîtres et les apprenants comme des élèves d'où l'emploi de la pédagogie dans notre étude. D'ailleurs, le traité de Bologne (1999) qui institue le système LMD remplace l'appellation « élèves » par celui d'« apprenant », pour autant dire que le concept « élève » n'est plus en vogue dans le langage de l'enseignement.

3. Adapter pour enseigner : pourquoi innover ?

Dans nos sociétés, lorsqu'il y a des nouvelles lois votées par les parlementaires, la population se soumet à ces nouvelles réglementations statutaires pour non seulement les respecter, mais aussi les adapter ou les appliquer pour un fonctionnement harmonieux dans la société.

Ceci va de pair pour tous les domaines. Dans chaque domaine de vie, lorsqu'il y a des nouvelles dispositions ou des nouvelles règles qui régissent les activités de ce domaine, l'homme est appelé à s'adapter pour y faire face. Cette adaptation n'est pas un fait du hasard. Elle est la conséquence d'une sorte d'imposition pour maintenir l'équilibre vital et surtout se conformer à une vision du monde égalitaire même si les choses ne sont pas tout à fait égales sur toute la planète. Ainsi, pour un enseignant du supérieur adapter le contenu de son cours, innover ses méthodes d'enseignement deviennent un impératif d'autant plus qu'on n'enseigne pas de la même manière selon les publics. Un enseignant peut avoir un même intitulé d'enseignement dans deux ou trois facultés ou options différentes. Alors, il doit à chaque fois adapter le contenu de son cours selon qu'il l'enseigne en SciencePo ou en Médecine, etc. De toute façon, ces apprenants n'ont pas le même champ de travail. Chaque domaine a son jargon.

J. Leylavernne & A. Parra (2010 : 122) notent que le FOS est une pratique pédagogique qui repose sur la certitude qu'il existe un français spécifique propre à chaque activité professionnelle (français du droit, de l'hôtellerie, de la médecine, des affaires, des relations internationales, etc.) et que cette certitude étant posée, il faut proposer un enseignement spécifique. Dans nos universités, il est rare, peut-être (difficile), de trouver un enseignant de FLE / FLS adapter son enseignement selon les exigences de FOS et d'ailleurs, c'est très loin d'être le cas dans les manuels de FOS proposés aux

apprenants et à leurs enseignants. Dans un environnement multilingue, l'innovation et l'adaptation se révèlent nécessaires pour un enseignement – apprentissage intégratif.

L'enseignant se trouve dans l'obligation de former les apprenants selon leurs attentes. Ce n'est pas un enseignement transmissif. Ce qui amène D. Berthiaume et N. Rege Colet (2013 :2) à dire que le rôle de l'enseignant du supérieur a donc passablement évolué depuis les années 80. Ce rôle n'est plus de simplement exposer des notions reliées à son domaine d'expertise, mais plutôt de concevoir des situations d'apprentissage lors desquelles les apprenants sont amenés à réfléchir aux notions présentées, à les utiliser, de façon à se les approprier.

Nous pensons que l'appropriation d'un enseignement – apprentissage conduit l'apprenant à une meilleure insertion socio-professionnelle. C'est-à-dire les notions apprises seront appliquées dans le cursus professionnel de manière acceptable pour un rendement meilleur. Et ce rendement sera aux attentes de la société bénéficiaire, par ricochet une contribution au développement de la société.

Pour B. Monfroy (2013 : 93), l'adaptation revêt toujours une connotation positive voire très positive : savoir s'adapter se présente en effet comme une qualité supérieure ; c'est la marque de l'intelligence du pédagogue, de sa capacité à prendre en compte la spécificité du public qu'il a en face de lui en faisant preuve d'inventivité dans les réponses apportées aux problèmes rencontrés. Dans plusieurs institutions d'enseignement supérieur et universitaire congolaises, hormis les établissements publics où les enseignements sont bien définis sur les arrêtés les créant, par contre chez les privés, les promoteurs proposent toujours un enseignement diversifié, bref plus de cinq facultés ou sections sont organisées pour des motivations diverses, probablement d'une part, attirer beaucoup de candidats aux inscriptions, par conséquent il y aura génération des recettes, d'autre part mettre en place un système d'enseignement attractif pour concurrencer les marchés d'emploi. Dans ce contexte, il est irréfutable que les enseignants du FLE / FLS adaptent leurs cours selon telle ou telle autre faculté ou section dans laquelle il organise ses enseignements.

L'adaptation est parfois décrite comme une tâche difficile dans la mesure où les enseignants se sentent livrés à eux-mêmes et à leurs propres ressources pour la réaliser. Ceci, a posteriori, constitue de surcroît son intérêt car elle crée un interstice où prend le corps leur autonomie professionnelle.

En effet, J. Leylaverigne & A. Parra (2010 : 122) encouragent un enseignement-apprentissage du FOS, mais qu'il convient pour cela de prendre en compte qu'il existe, comme pour les langues première, seconde et étrangère, au-delà des spécificités linguistiques une réalité culturelle propre à chaque communauté professionnelle et que cette réalité culturelle varie plus ou moins suivant les pays. La RD Congo est une nation à forte diversité culturelle. Tant que les institutions d'enseignement supérieur et universitaire seront toujours concentrées dans les grandes agglomérations, spécifiquement dans les chefs-lieux de nos provinces, les apprenants viendront de toutes les contrées pour étudier dans ces institutions de formation. Alors, il nous faut un enseignement du FOS, qui prend largement en compte l'aspect identitaire de ces communautés.

Selon P. Martinez (2011 : 123), l'innovation ne doit sans doute pas être refusée, mais elle doit être choisie et contrôlée. Et la question trouve sa place pour commencer dans la réflexion de l'enseignant et dans la classe de langue.

En définitive, l'adaptation incarne pour les enseignants un savoir-faire professionnel qui a pour finalité, et qui permet, la réussite académique des apprenants issus des milieux populaires. Ce savoir-faire consiste à transformer les contenus, les objectifs et les méthodes d'enseignement afin d'intéresser les apprenants, de les mettre au travail et de les faire progresser, s'exprime B. Monfroy (2013 : 97). Alors, il faudra penser au contexte de cet enseignement-apprentissage du FLE.

4. Contexte de l'enseignement du FLE / FLS dans les universités congolaises

Le français est la langue de l'enseignement en RD Congo. Il trouve son soubassement dans les différentes dispositions légales telles que les circulaires et les arrêtés ministériels depuis la période avant l'indépendance. Dans les

programmes, de l'école maternelle à l'université, en passant par le secondaire et les humanités, le cours de français comme matière a un volume d'heures suffisant, mais de manière non équitable. Ce déséquilibre d'heures remonte déjà aux humanités, puis se fait sentir à l'université.

En effet, le programme des études humanitaires propose un volume horaire de français de manière disproportionnelle, c'est-à-dire seuls les apprenants qui optent pour les humanités littéraires (Latin-Philosophie, Latin-Grec, etc.) ont un nombre d'heures important du cours de français. Par contre, en ce qui concerne les autres (Pédagogie générale, Mécanique, Nutrition, Biologie-Chimie, etc.), le nombre d'heures diminue au fur et à mesure que les étudiants montent des classes. D'ailleurs, les apprenants inscrits dans les sections techniques, c'est-à-dire en Menuiserie, Maçonnerie, Electricité, Mécanique, Coupe et Couture, etc. sont connus de leur désapprobation ou de leur timidité vis-à-vis des enseignants du FLE / FLS. Pour eux, seule la maîtrise des activités pratiques à l'atelier ou au laboratoire aboutissant à leur formation professionnelle est prise en considération.

La situation du FLE à l'université semble être similaire à celle des humanités, les apprenants en Lettres classiques ont le FLE / FLS comme matière sous deux formes, soit en un seul intitulé sur deux ou trois années successives (par Techniques de l'expression orale et écrite I et II), soit en plusieurs intitulés et ceci sous diverses appellations jusqu'en terminal.

De ce qui précède, nous réaffirmons que le français est une langue étrangère en RD Congo pour une simple raison qu'aucune tribu congolaise n'a le français comme sa langue ethnique. Si nous optons la définition élémentaire proposée par J. P. Cuq et I. Gruca (2017 : 85), pour ces auteurs, l'adjectif « étranger » a deux sens : celui qui n'appartient pas au pays, et celui qui n'appartient pas à la parenté. Le français n'appartient historiquement ni à la RD Congo, ni aux Congolais dans toutes leurs diversités. Les Congolais sont entrés en contact avec le français par le canal de la colonisation. N'eût-été cette situation, peut-être nous serions entrain de raconter une autre histoire linguistique.

Pour J. Leylaverigne & A. Parra (2010 : 121), ces langues secondes sont souvent les grandes langues de colonisation : le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais. D'une manière générale, des langues qui, lors de la colonisation, ont été imposées à des populations autochtones. Ces populations avaient une langue, souvent vernaculaire, c'est-à-dire très limitée en terme géographique, aussi uniquement à l'oral et réduite dans son usage à quelques personnes. Les colonisateurs, des missionnaires catholiques dans la majorité, imposaient donc le français comme langue de scolarisation pour les écoliers.

Mais, J.L. Chiss et al. (1995 : 201) pensent que « la langue étrangère serait celle qui est apprise en classe mais qui n'est pas parlée par la communauté environnante et qui ne jouit pas d'un statut officiel dans le pays ». Cette conception du FLE ne peut être guère à la RD Congo, d'autant plus qu'elle pêche sur le caractère du statut de langue officielle. Le FLE n'est pas appris en classe et peut être aussi la langue de la communauté environnante. Pour J. P. Cuq et I. Gruca (2017 : 85), toute langue non maternelle est une langue étrangère. On veut dire par là qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu ou un groupe l'oppose à la langue ou aux langues qu'il considère comme maternelle.

En tant que langue étrangère, le français est la 2^{ème} langue la plus apprise dans le monde, par plus de 50 millions d'individus selon le Rapport de la langue française dans le monde (2026 : 13). La valorisation des atouts des formations de français à usage professionnel permet de dépasser l'image traditionnelle d'une langue académique ou élitiste vers une fonction favorable d'employabilité, aux mobilités étudiantes et professionnelles.

Ainsi, les initiatives de mobilité Nord-Sud et aussi Sud-Nord ne peuvent qu'être encouragées d'autant plus qu'elles sont porteuses d'espoir sur le plan de diversité culturelle et linguistique. Alors, le FLE que nous abordons dans cette étude est celui de langue de l'enseignement dans un pays multilingue. N'ayant aucun étymon avec les langues congolaises, le français est considéré comme langue étrangère, langue seconde et parfois, langue maternelle. Les locuteurs congolais peuvent considérer son employabilité comme tel dans tous les domaines de son usage. Raison pour laquelle les enseignants du FLE doivent tenir compte de cette réalité pour assurer un bon apprentissage aux apprenants

congolais dans l'ultime objectif d'améliorer et de rassurer leur insertion professionnelle. Tout en sachant que, du point de vue didactique, J. P. Cuq et I. Gruca (2017:85) pensent qu'une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle.

De ce qui précède, nous pouvons retenir avec ces auteurs que le français est donc une langue étrangère pour les Congolais et tous ceux qui, ne le reconnaissant pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs.

Pour sa part, P. Martinez (2011 : 123) note ceci : « les langues représentent les moyens de la paix comme de la guerre et la gestion que nous ferons du plurilinguisme de notre monde conditionne aussi l'avenir de celui-ci ». Pour comprendre sa vitalité en RD Congo, le français cohabite avec les langues congolaises, tant nationales que vernaculaires. Et cette cohabitation nous renvoie à la pyramide linguistique congolaise où le français vient en tête comme langue officielle, suivie par les quatre langues nationales et enfin les autres langues dites langues vernaculaires qui sont au bas de la pyramide. Sur le plan linguistique, toutes ces langues sont égales. J. Leylaverigne & A. Parra (2010 : 120) précisent que tout individu appartenant à une communauté, reçoit en partage une langue et une identité sociale et culturelle. Cet aspect identitaire s'inscrit donc dans la langue, qu'elle soit langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère. Pour l'apprenant, il revêt une importance essentielle, mais qui n'est pas identique et qui varie selon ces trois cas. Toutes les langues congolaises sont vitales et servent de moyen de communication entre les locuteurs.

Il faut admettre que le français est une langue normée. Par conséquent, son apprentissage doit tenir compte de toutes les règles pour une intégration culturelle. F. Favart (2020 : 121) pense qu'il est important de distinguer la norme descriptive de la norme prescriptive. La première se rattache à la vision du linguiste alors que la norme prescriptive va de pair avec celle du grammairien. Selon le point de vue du linguiste, différentes normes de

réalisation d'une même langue coexistent nécessairement : le parler des paysans et celui des politiciens ne suivent pas les mêmes normes.

Le français n'est pas parlé au Congo comme il se parle dans les autres pays francophones. Il y a des tendances soutenant qu'il existe un français selon le pays. D'ailleurs, en France, le français parisien est fort différent de celui des Marseillais. En Belgique, le français d'un Liégeois et différent d'un Bruxellois, par exemple. Et la réalité est la même presque partout. Si les écarts se sentent auprès des habitants de ces deux pays sus-évoqués où la majorité l'ont comme langue maternelle, par contre au Congo, la situation semble être pire face à un multilinguisme constant. Vu les différentes variations du français dans les espaces francophones, c'est-à-dire les différents pays ou les différentes villes où le français est employé comme langue de communication, nous pouvons découvrir les variations linguistiques ci-après :

4.1. Variation diachronique

La variation diachronique est temporelle. La RD Congo est à sa troisième République depuis son accession à l'indépendance. Le pays a connu des périodes de forts troubles politiques ayant des conséquences linguistiques bien que le statut de la langue de la colonisation ne change pas d'une République à une autre. Pendant la première République, l'école étant l'unique voie de sortir du sous-développement intellectuel et du sous-équipement industriel, la langue de l'école, le français, apparaissait plus que jamais comme la langue de l'avenir et celle du développement.

A la deuxième République, la révolution consiste à retrouver sa personnalité, à s'authentifier d'où le recours à l'authenticité avec « la zaïrianisation » et la promotion des langues congolaises devient l'absolu. Sous la troisième République, l'idéologie du changement révolutionnaire n'avait jamais prêché la suppression du français au profit de seules langues nationales congolaises. Il faut prôner l'ouverture au monde qui ne pouvait se faire que par une langue internationale héritée de la colonisation.

A la première République, le mot « monsieur » avait sa sémantique telle que indiquée dans les dictionnaires. Cependant, à la deuxième République,

« monsieur » désignait un « étranger » et l'autochtone était appelé « citoyen ». Puis à la troisième République, le mot « monsieur » avait recouvert son sens initial.

4.2. Variation diatopique

La variation diatopique est géographique, c'est-à-dire la diversité régionale. Elle est liée aux zones et régions où le français est parlé. Elle met en exergue la façon de s'exprimer d'un locuteur et sa localisation géographique. La réalisation des voyelles peut constituer un trait distinctif de l'origine géographique des locuteurs. Ces écarts d'expression orale dus à la position géographique ne sont pas à généraliser d'autant plus que certaines personnes arrivent à dépasser justement ces limites. F. Favart (2020 : 120) note qu'une prise en compte de la variation diatopique au sein de l'espace francophone, se justifie elle aussi pleinement dans le cadre d'un enseignement universitaire où la plupart des étudiants seront tôt ou tard au contact de la langue française dans des contextes internationaux. Pour remédier à cette situation, nous estimons que tout enseignement en FLE/FLS doit commencer par les notions de phonétique et de phonologie pour permettre l'apprenant à s'adapter à la langue d'apprentissage. L'émission de certains sons poserait de problèmes, tels que [i] et [y], [ɔ] et [ɑ], et [ɛ] et [œ].

Quelques ressortissants des provinces du Sankuru et de Nord et Sud Ubangi seraient en difficulté de prononcer certaines voyelles nasales [ã] et [œ], surtout ceux qui n'ont pas eu de bonne formation académique. Il en est de même de certains ressortissants de la province du Kasai oriental où le son [ɔ] est mal rendu. Toutefois, il y a des cas d'exception de part et d'autre et tout dépend du niveau de la langue du locuteur. A la base de cette difficulté, ces sons vocaliques du français n'existent pas dans certaines langues congolaises.

4.3. Variation diastratique

Elle est d'ordre social. Selon le groupe social, âge, sexe, niveau de formation. A Kinshasa, il y a des quartiers connus (Mont Fleury, Macampagne, Righini, Plateau des Résidents, etc.) de tous comme des lieux d'habitation de

certaines personnalités (politique, scientifique, ou ceux qui détiennent un pouvoir socio-économique) et le français dans ces milieux ne fait aucun doute de langue maternelle des enfants issus de ces familles. La situation peut paraître identique dans chaque ville. Les enfants issus de couples brassés vivent les mêmes situations de la langue de communication où les parents n'ont pas la même province d'origine et ce sont rencontrés soit à l'université, soit au milieu professionnel, les enfants auront le français comme langue de communication.

Dans ce contexte, les apprenants émanant de ces quartiers riches n'éprouvent pas vraiment des difficultés dans l'apprentissage du FLE/FLS comme ceux des autres milieux. D'ailleurs, F. Favart (2020 : 123) soutient qu'il n'existe pas de langues naturelles dépourvues de variations. On le sait, celles-ci sont liées au temps, à l'espace, aux groupes sociaux, à l'individu et à la situation de communication.

4.4. Variation diaphasique

Celle-ci est purement situationnelle ou stylistique. Cette variation renvoie à l'ajustement du discours selon le contexte. La notion de niveau de langue qui renvoie également au registre connaît un vif succès dans l'enseignement du FLE. En effet, la variation diaphasique répond au principe de compétence de communication telle que préconisé par Hymes (1972). Le locuteur doit adapter sa communication selon son interlocuteur. Il est possible qu'un locuteur d'une langue ait la maîtrise de ces trois niveaux de langue. Par exemple, un locuteur peut adapter sa communication devant trois interlocuteurs : son enfant de 6 ans, son (sa) partenaire et son (sa) collègue. Il en est de même pour un enseignant de FLE/FLS, il ne parlera pas de même façon à ces trois personnes : son apprenant, son collègue et toute autre personne non universitaire.

Pour F. Favart (2020 : 124), la variation diaphasique est en réalité une notion bien plus vaste qui tient compte de l'expression changeante de l'individu en fonction des différentes situations de communication. En d'autres termes de l'adaptabilité du sujet parlant aux situations de discours. Elle met ainsi en évidence que certaines situations de communication exigent des formes d'expression qui s'imposent aux locuteurs et tiennent compte des protagonistes de l'échange.

4.5. Variation diamésique

Cette dernière est la différence entre la langue parlée et la langue écrite. Il existe toujours un écart entre l'expression orale et l'expression écrite, c'est-à-dire un locuteur x peut être fort à l'expression orale et être (très) faible à l'expression écrite. Le cas le plus concret est celui des adultes de FLE/FLS, et de certains enfants de FLM.

De toutes ces variations du français précitées, à l'instar de l'anglais qui en a deux c'est-à-dire la variante britannique et celle dite américaine, le français n'a qu'une seule norme dite hexagonale. Tous les dialectes du français dans le monde n'ont qu'une seule norme, celle édictée par l'académie française qui est, en fait, l'organe de régularisation de la langue française dans le monde. Bien que l'OIIF promeut la diversité culturelle et le multilinguisme, les locuteurs du français dans le monde se soumettent à l'exercice du respect de la norme. Les enseignants du FLE/FLS ne peuvent enseigner que la norme et non ce qui s'en écarte. Dans les interventions intersubjectives, les locuteurs peuvent bafouer la norme, par contre celle-ci est exigeante et obligatoire dans le cadre de l'apprentissage à l'école tout comme à l'université, dans le milieu professionnel, les relations diplomatiques ou internationales, etc. D'ailleurs, l'écrit est plus normé que l'oral.

5. Cadre méthodologique pour l'enseignement du FLE / FLS dans l'enseignement supérieur et universitaire congolais

De l'art d'enseigner les langues à la pédagogie des langues vivantes pour arriver à la linguistique appliquée, puis à la didactique des langues et du FLE, les changements mêmes de désignation témoignent d'une émergence disciplinaire progressive dont on ne perçoit souvent qu'après coup l'unité relative des périodes, notent J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 263)

Nous proposons dans ce sous point un cadre méthodologique du FLE / FLS dans nos institutions d'enseignement supérieur et universitaire. Il existe déjà plusieurs recherches sur la méthodologie de l'enseignement du FLE, et nous optons pour une lecture panoramique de ces méthodes et approches proposées par divers chercheurs pour en dégager un modèle-type dans le contexte congolais partant de nos réalités socio-interne. Nous nous inspirons

des auteurs tels que Luc Collès et al. (2001), Véronique Castellotti et Hocine Chalabi (dir) 2006, Pierre Martinez (2011), Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca (2017), etc. pour pouvoir, soit choisir l'une de ces méthodologies en vogue, soit proposer une méthodologie propre ou adaptée dans le contexte de l'enseignement du FLE / FLS en RD Congo. Lorsque nous parlons de la méthodologie, il est important de mentionner que les enseignants du FLE / FLS en RD Congo ont toujours enseigné, c'est-à-dire les méthodes existent. Notre apport repose sur une nouvelle grille méthodologique devant être adaptée selon le programme LMD. La complexité de l'enseignement du FLS / FLS fait face, d'une part, à la cohabitation multilingue où le contact des langues devient une réalité permanente et quotidienne à laquelle sont confrontés les Congolais, et d'autre part au manque des matériels adaptés pour cet enseignement - apprentissage.

Nous sommes du même avis que P. Martinez (2011 : 50), lorsqu'il note que la méthodologie de l'enseignement des langues étrangères puise ses racines dans l'histoire des besoins de la communication sociale. Il est nécessaire de noter qu'un bon enseignement d'une langue étrangère doit tenir compte des objectifs poursuivis par les apprenants. Dans cet état de chose, plusieurs méthodes et/ou approches peuvent être envisagées parmi lesquelles les méthodologies *traditionnelle, directe, audio-orale, audiovisuelle, communicative* dominent les recherches en et du FLE/FLS.

Selon J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 263), le terme de méthode est utilisé dans deux acceptions différentes, mais essentielles, pour désigner : premièrement, soit le matériel d'enseignement qui peut se limiter à un seul outil (manuel ou livre + cassette audio ou vidéo) ou faire référence à une suite qui prend en charge l'ensemble des niveaux, enfin deuxièmement, soit une manière de s'y prendre pour enseigner et pour apprendre : il s'agit donc d'un ensemble raisonné de procédés et de techniques de classe destinés à favoriser une orientation particulière pour acquérir les rudiments de la langue et soutenus par un ensemble de principes théoriques. En RD Congo, le français a un statut de FLE, FLS et FLM et par conséquent, son mode d'appropriation diffère d'une personne à une autre, d'un environnement à un autre, d'une province à une autre, etc., cependant l'apprentissage et l'acquisition peuvent avoir les mêmes méthodes et approches pour tous.

Par ailleurs, P. Martinez (2011 : 51) pense que les termes méthodologie et approche, voire démarche, se rencontrent et, parfois, de manière assez indifférenciée. Ils manifestent une évolution vers plus d'ouverture, non tant de la didactique que de l'idée qu'on s'en fait.

Par exemple, la méthode directe vise à enseigner directement la langue étrangère sans le passage ou le recours à la langue maternelle ou à la traduction et repose sur un ensemble de pratiques qui encouragent à nommer directement les choses et les actions qui peuvent être observables dans une classe. Dans cette acception, une méthode peut donc donner naissance à des manuels ou des ensembles pédagogiques relativement différents les uns des autres. Pourtant, l'intervention du FLM dans le processus d'apprentissage du FLE est inévitable.

Pour J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 264), la méthodologie renvoie généralement : soit à l'étude des méthodes et de leurs applications ; soit à un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options ou de discours théorisants ou théoriques d'origines diverses qui le sous-tendent. Il faudra considérer la liberté des choix méthodologiques des enseignants. Chaque enseignant se sent libre d'organiser son enseignement et d'appliquer telle ou telle autre méthode pour dispenser son cours tout en respectant le programme officiel. P. Martinez (2011 : 47) précise ce qui suit : « en réalité, la question fondamentale est celle de la cohérence pédagogique, c'est-à-dire de la compatibilité, et mieux, de la convergence des outils, techniques et procédés mis en œuvre dans une même méthode, elle-même cohérente avec une didactique d'ensemble ».

Dans toutes les recherches, les méthodologies sont (presque) les mêmes chacune avec une sémantique diversifiée. Ceci dit, nous reprenons les méthodologies suivantes avec une possibilité d'adaptation et surtout d'intégration dans l'enseignement universitaire en RD Congo, à savoir :

5.1. Les méthodologies dites traditionnelles

Les méthodologies traditionnelles existent depuis l'Antiquité et perdurent jusqu'à nos jours. Pour J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 265), ces

méthodologies sont le calque plus ou moins fidèle de l'enseignement des langues anciennes, à savoir le grec et le latin, et qui sont basées sur les méthodes « grammaire-traduction » ou « lecture-traduction ». Elles sont fondées sur une relation pédagogique forte : le rôle du maître y est central. Il constitue un modèle de compétence linguistique à imiter. Connaître une langue, c'est plus ou moins maîtriser le système à l'égal du maître. Dans nos sociétés, il existe toujours des gens qui inspirent, mieux, qui influencent à telle enseigne que certaines personnes les prennent pour des modèles et d'autres veulent devenir comme eux.

Certes, cette approche traditionaliste vise la maîtrise du code, c'est le vocabulaire et la grammaire qui représentent les objectifs immédiats : liste de mots avec éventuels regroupements thématiques, règles de grammaire prescriptives insistant sur une norme (par exemple, dites vs ne dites pas). Il y a des enseignants qui continuent d'appliquer cette approche et ils satisfont tout au moins partiellement au besoin de leurs apprenants.

Dans cette approche, P. Martinez (2011 : 52) pense que les objectifs fondamentaux tiennent à faire connaître une langue écrite de culture et d'élargissement intellectuel et les contenus de civilisation y sont étroitement attachés. Ainsi, l'approche est très analytique et les outils privilégiés seront les manuels ou recueils de textes, voire les œuvres entières, la grammaire et le dictionnaire bilingue. Et lorsque nous regardons du côté du nombre d'heures attribué à l'apprentissage du FLE /FLS dans certaines facultés, il est, si pas impossible, néanmoins difficile, pour un enseignant du FLE/FLS d'atteindre des objectifs. Prenons le maximum de vingt heures accordé au cours d'Expression orale et écrite en français, la tâche est ardue pour l'enseignant d'organiser les séances de lecture, d'exposé, de cours magistral dans un temps record vu la programmation des enseignements.

Normalement, la démarche didactique est, dans ses grandes lignes, la suivante : un texte littéraire, suivi des explications de vocabulaire et de grammaire, généralement avec recours à la langue source de l'apprenant ; traduction, exercices et finalement thème, qui constitue un retour à la langue apprise et donne parfois lieu à un réinvestissement où l'on essaie de rédiger sur un sujet proche, et c'est le thème d'imitation. A la Faculté des lettres et sciences

humaines, de l'Université de Kinshasa par exemple, les enseignants du FLE/FLS arrivent à atteindre ces objectifs car le cours est étendu à deux ou trois années dans le cursus de l'apprenant. Cependant, dans d'autres facultés, le cours a un nombre d'heures très minime et ceci rend la situation d'apprentissage complexe vu les effectifs des apprenants, dans les facultés telles que droit, sciences économiques, sciences pharmaceutiques, médecine, polytechnique, etc.

J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 265) donnent les grandes lignes de ces méthodologies en ces termes : - l'importance donnée à la grammaire ; - l'enseignement d'une langue normative centrée sur l'écrit ; - le recours à la traduction et enfin, l'importance de la littérature comme couronnement de l'apprentissage d'une langue.

Les mérites de l'approche traditionnelle sont évidents dans un contexte adéquat, où le recours à la métalangue, en L₁, bien entendu, paraît souhaitable et si et seulement si tous les apprenants partagent tous une seule L₁. Tandis que dans le contexte du plurilinguisme diversifié, c'est-à-dire les apprenants n'ont ni la même langue maternelle, ni la même langue seconde, mais ils ont tous la même langue étrangère, qui devient d'office la langue de l'enseignement.

5.2. L'approche directe

Cette approche directe va tenter de résoudre certaines des questions sur lesquelles l'enseignement piétinait en vain ou qu'il voulait ignorer. L'approche directe résulte du besoin immédiat : si dans telle situation, tel mot semble provoquer telle réaction (comme un « bonjour » suscite son équivalent), si tel énoncé semble correspondre à tel besoin, alors enseignons ce mot, cet énoncé dans un environnement qui nous paraît analogue sans passer ni par la traduction, ni par l'explication lexicale ou grammaticale.

Bref, cette approche s'approche du principe « faire parler la langue et non parler de la langue ». Ce que font beaucoup de familles qui ont le français comme langue de communication lorsqu'elles engagent les femmes de ménage, les chauffeurs, les jardiniers, etc. Certains de ces employés arrivent sans connaissance de la langue française, mais après le contact avec les membres de

ces familles, ils finissent par parler de mieux en mieux le français. Ce que nous avons appelé l'acquisition par contact direct. Cependant, cette situation d'un contexte hors-enseignement ne peut être calquée dans le contexte d'apprentissage du FLE/FLS à l'université pour des raisons diverses : l'environnement très étendu, les locuteurs diversifiés, la langue de communication intersubjective est adaptable c'est-à-dire cette communication dépend de son interlocuteur, etc.

P. Martinez (2011 : 54-55) précise que les méthodologies de type direct donnent la priorité à l'oral, avec une écoute des énoncés sans l'aide de l'écrit, et une grande attention à une bonne prononciation. Sans doute aura-t-on à recourir à des auxiliaires pour montrer directement de quoi l'on traite, livres, tous objets accessoires utiles d'abord à la compréhension. Il y aura à imaginer des dispositifs faisant un large usage de l'oral et avec un vocabulaire volontairement limité. La gestuelle, le mime, la verbalisation par l'enseignant seront les adjuvants de cette didactique. On amène l'apprenant à répéter, assimiler peu à peu des éléments linguistiques en situation, de manière à le faire penser dès que possible dans la langue seconde. Dans le programme officiel, le cours de phonétique, phonologie existent pour répondre à cette approche. Cependant, ces enseignements sont réservés aux seuls apprenants qui optent pour les études de lettres classiques, c'est-à-dire ceux qui ont opté pour les filières romaniste et germaniste. Les autres apprenants se contentent de leur seul enseignement d' « expression orale et écrite » où la mention « orale » se fait sentir dans la formulation. Il faudra que l'enseignant du FLE/FLS consacre une partie de son cours à l'expression orale.

En fait ; la méthodologie directe trouve sa cohérence dans son organisation interne. On apprend à parler en parlant et en agissant. Mais, en un mot facile, on insiste sur le fait que la classe de langue vivante doit être vivante et que les apprenants sont là pour y prendre la parole, pour dialoguer, analyser et commenter. Nous pensons que cette disposition est pensable pour une classe restreinte. Lorsque l'effectif est élevé, il est complexe d'organiser ou d'envisager une telle entreprise par l'enseignant.

Partant de la compréhension de cette méthode, elle nous amène à des multiples possibilités méthodologiques : interrogative (jeu de question -

réponse) ; intuitive (il s'agit de deviner pour comprendre) ; imitative (l'apprenant apprend en imitant l'enseignant, le travail de production des phonèmes) ; répétitive (rétention d'information se fait par répétition, par imprégnation jusqu'à l'assimilation).

5.3. L'approche audio-orale

Dans certaines études, elle est l'équivalent de l'anglais *situational language teaching*. Elle prend son origine dans divers travaux de linguistique appliquée visant à donner des bases plus scientifiques à un enseignement de langues centré sur l'oral et la mise en situation des contenus lors de l'apprentissage. Ainsi, J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 264) notent que cette méthodologie donne la priorité à la langue orale et la prononciation devient un objectif majeur.

La place du vocabulaire et de la grammaire n'est en rien laissée au hasard, lecture et écriture interviennent dès que les moyens linguistiques en sont assurés. On constate que deux notions prennent une importance comparable à celle de la priorité à l'oral, il s'agit de la notion de situation et celle de structure linguistique. Ici, nous prenons acte du fait que les erreurs observées chez les apprenants peuvent provenir de différences entre la L₁ et la L₂, et donc de transferts erronés dans l'encodage comme dans le décodage.

A ce niveau, nous pensons le rôle de l'enseignant du FLE/FLS est d'encadrer les apprenants afin d'éviter les traductions françaises erronées dues au substrat de la L₁ sur le locuteur. Cet accompagnement permettra également la facilitation de compréhension des cours. La prise en compte de la culture est d'importance capitale car on apprend la langue et sa culture, en l'occurrence le français.

5.4. L'approche audiovisuelle

Elle est la conséquence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 270) la nomment « méthodologie structuro-globale audiovisuelle », en sigle SGAV. Pour les auteurs, celle-ci repose sur différentes phases successives appelées les moments de la classe, avec un objectif précis : la phase de présentation, la phase

d'explication, la phase de répétition, la phase d'exploitation ou de réemploi et enfin, la phase de transcription.

Les technologies de reproduction de l'image et du son sont arrivées à un niveau de fiabilité et de coût qui permet d'envisager leur entrée dans la classe. La méthode audiovisuelle prend en compte tout ce qui peut associer l'image (tableau, carte, schéma, film, etc.) et le son à des fins didactiques, les unit étroitement, de sorte que c'est autour de cette association que se construisent les activités du FLE / FLS dans une salle de cours.

Il y a une décennie, cette approche a atteint son apogée dans l'enseignement du FLE/FLS en RD Congo. Au moins, chaque institution académique dispose de certains matériels qui peuvent accompagner et faciliter l'enseignant à atteindre les objectifs de son cours, d'une part et les apprenants peuvent suivre des supports audiovisuels et se conformer à la norme linguistique. A titre d'exemple, à l'université de Kinshasa, certaines facultés ont équipé toutes les salles de cours avec des matériels audiovisuels et sonores, ceci oblige l'enseignant d'adapter son enseignement aux nouvelles technologies.

Le mérite de cette approche est que les apprenants disposent d'outils divers pour le support du cours. Parfois, ils enregistrent et filment pendant les enseignements magistraux, et puis ils conservent les enregistrements pour les réécouter.

5.5. L'approche communicative

Les inventaires et analyses des besoins langagiers ouvrent des perspectives considérables à une rénovation pédagogique. Se référant aux travaux de Dell Hymes (1972), P. Martinez (2011 : 76) définit l'approche communicative en ces termes : « l'expression compétence de communication est comme une nouvelle forme de réponse à la question : que veut dire « connaître » une langue ? ». Il existe des normes de grammaire et des normes d'emploi, et savoir une langue dorénavant, c'est savoir communiquer en connaissant la règle du jeu, il ne suffit pas de connaître le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social.

Dans un auditoire de cours, les finalités de l'apprentissage sont explicitées, des objectifs communicatifs sont clairement rédigés et doivent figurer dans les notes de cours des apprenants. Tout dépend d'un enseignant à un autre, pour notre cas, nous écrivons les objectifs ou les finalités de nos enseignements en ces termes : « à la fin de ce cours, les apprenants seront capables de ... et nous énumérons » et parfois, cette partie du cours fait objet d'une question lors des évaluations.

Selon J.P. Cuq et I. Gruca (2017 : 274-275), il existe 4 composantes essentielles dans la compétence de la communication, à savoir : la composante linguistique, la composante sociolinguistique, la composante discursive, et enfin, la composante stratégique.

En somme, l'approche communicative peut être envisagée comme un système voué à intégrer des dispositifs diversifiés et ceux-ci ont pour finalité d'impliquer l'apprenant dans une communication orientée, pour P. Martinez (2011 : 80) : « lire avec l'intention de s'informer, écrire avec l'intention de satisfaire un besoin imaginaire, écouter avec l'intention de connaître les désirs de quelqu'un, parler avec l'intention d'exprimer ses propres sentiments ».

5.6. Faut-il une méthode – approche congo-congolaise ?

Le métier d'enseignant est parmi les plus exigeants et fastidieux pour toutes les parties prenantes, c'est-à-dire les enseignants, les apprenants, ainsi que les décideurs politiques. Ce n'est pas toujours facile d'être enseignant. Les exigences professionnelles sont de plus en plus ardues, parfois, complexes et certains enseignants abandonnent ou carrément changent de profession. A voir les conditions sociales des enseignants, il est clair qu'il y a plus d'exigences que le rendement ou le traitement social.

Vu les réalités sociales internes de nos établissements d'enseignement, les enseignants du FLE/FLS devront faire preuve d'innovation et d'adaptation de leurs enseignements selon le contexte. Tenir compte de nos réalités linguistiques, prendre en compte les trois niveaux du français (FLE, FLS, FLM) et savoir comment les intégrer dans le contexte de l'enseignement reste la priorité première. Il y a des écoles dont la majorité d'apprenants émanent des

familles aisées, en conséquence ces apprenants ne poseront pas de problème lors de l'apprentissage du FLE. Cependant, les classes sont mixtes et hétérogènes et ceci rend l'enseignement-apprentissage du FLE plus complexe surtout du côté de l'enseignant. Ainsi, le recours à la méthode combinatoire, c'est-à-dire répétition, lecture, explication, alternance codique, répond favorablement à un enseignement-apprentissage du FLE/FLS en RD Congo.

Par ailleurs, la didactique dépend d'une institution d'enseignement à une autre, en rapport avec le budget alloué par les dirigeants de cet établissement ou les autorités académiques. Il est indispensable d'installer un rétroprojecteur dans chaque salle de cours pour garantir un enseignement efficace.

Bien que les langues africaines en général, surtout congolaises en particulier, peinent à nommer certaines réalités du monde scientifique, le recours à l'alternance codique serait une solution palliative pour faciliter la compréhension des matières enseignées. D'ailleurs, ce fut notre cri d'alerte lors du colloque sur « *Langues, langages numériques, intelligence artificielle et éducation en Afrique* » organisé à Ouagadougou en été 2025.

6. Le FLE et l'anglais en RD Congo : les réalités de terrain

Par-dessus tout, c'est une question de géopolitique entre deux grandes organisations mondiales, à savoir la Francophonie où la RD Congo est membre et le Commonwealth où se retrouvent les grandes puissances mondiales opérant sur le sol congolais.

Il est vrai que les langues servent à communiquer. Cependant, nous ne pouvons pas ignorer l'aspect d'instrument de travail, au besoin, un instrument professionnel. De nos jours, dans les curriculum vitae, la rubrique « aptitudes linguistiques » attire l'attention des recruteurs. Mieux vaut une nouvelle recrue plurilingue, qu'un agent monolingue. Sur cette question, l'invasion de l'anglais en RD Congo a été déjà démontré dans les différentes recherches, notamment Kasoro Tumbwe (1999, 2019), Nyembwe Ntita (2010), Ishamalangenge Nyimilongo (2020c, 2021), Mapendamo Byamungu (2023), etc. Ceci nécessite une forte implication des enseignants du FLE / FLS pour garder le cap du français.

Mapendamo Byamungu (2023 : 134) s'exprime en ces termes : « A part le français, l'anglais gagne désormais du prestige et prend de plus en plus de l'importance dans les secteurs clés de la vie sociale en RDC. C'est autant dire que cette langue a élargi le champ de ses fonctions sociales dans ce pays ».

En outre, les Accords de Washington signés d'une part, entre la RD Congo, le Rwanda et les USA en juin 2025 et d'autre part, entre la RD Congo et les USA en décembre 2025, seraient un bouton déclencheur de la réaffirmation des études précitées. Une grande puissance mondiale, de surcroît anglophone, les investisseurs américains privilégieront les locuteurs de l'anglais que ceux du français dans leurs administrations car l'interprétariat serait un coût. Ainsi, beaucoup de jeunes du pays en général, et surtout ceux de l'est du pays en particulier, seront poussés de plus en plus à l'apprentissage de l'anglais ou de son perfectionnement. Les centres de formation en langues du pays verront leurs effectifs s'accroître par les jeunes en quête d'emploi ou d'un emploi modérément rémunéré.

La présence de l'anglais ne représente pas un danger pour le français, cependant les organes de l'OIFⁱ qui s'occupent de la diffusion et de l'expansion de la langue française dans le monde, doivent soutenir et vivement encourager les initiatives locales et nationales de la RD Congo en matière des langues pour lutter contre l'invasion de l'anglais. Il faudra répertorier les centres culturels et linguistiques afin de promouvoir la langue française.

Vu la position qu'elle occupe au sein de l'OIF en terme des locuteurs du français et de sa dimension géographique, laisser l'anglais envahir la RD Congo aurait un impact très significatif sur cette place dans les concerts de Nations. Deux dimensionsⁱⁱ importantes affirment la place de la RD Congo au sein de l'OIF, à savoir : premièrement, la dimension démographique et, enfin deuxièmement, la dimension géographique.

Conclusion

Dans cet article, notre propos s'est focalisé sur l'enseignement-apprentissage du FLE/FLS dans les universités congolaises. Nous avons mis

en exergue les méthodologies récurrentes en didactique du français sous les deux casquettes, à savoir langue étrangère et langue seconde des apprenants congolais d'où les enseignants doivent adapter et innover leurs méthodes et techniques d'enseignement pour répondre avec efficacité aux exigences d'un tel enseignement.

Cependant, certaines méthodes et approches sont exigeantes vis-à-vis des matériels à utiliser pendant l'enseignement, d'autres par contre, sont moins exigeantes ne demandent que l'adaptation de l'enseignant pour une meilleure compréhension et bel enseignement du FLE. Entre toutes ces méthodologies, nous proposons également une méthodologie combinatoire pour un enseignement – apprentissage aux enseignants.

En outre, quelles que soient ses variations, le français comme langue étrangère, seconde et maternelle des Congolais doit être enseigné et appris selon la seule norme hexagonale. Ceci mettra en confiance le locuteur congolais dans les espaces francophones du monde.

Bibliographie

- Berthiaume, D. et Rege Colet, N., 2013, *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques*. Tome 1 : Enseigner au supérieur, Berne : Peter Lang.
- Castellotti, V. et Chalabi, H. (dir), 2006, *Le français langue étrangère et seconde. Des paysages didactiques en contexte*, Paris : L'Harmattan.
- Collès, L. et al., 2001, *Didactique des langues romanes*, Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Cuq, J.P. et Gruca, I., 2017, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Favart, F. (2020), « Légitimer la variation linguistique en classe de FLE », *Revue EXPRESSIONS*, n°10, pp. 119-130.
- Leylaverigne, J. et Parra, A. (2010), « La culture dans l'enseignement apprentissage d'une langue étrangère », *Zona proxima*, n°13, pp. 116-129.
- Mapendamo Byamungu, J.C (2023), « L'adoption du bilinguisme officiel anglais-français en RDC : enjeux, défis et perspectives pour une planification linguistique inclusive dans le contexte contemporain de mondialisation en Afrique francophone », Birigimana, C. et Nzesse, L. *Re-penser les*

- politiques linguistiques en Afrique à l'ère de la mondialisation*, Paris : OEP, Collection Plurilinguisme, pp. 127-162.
- Martinez, P., 2011, *La didactique des langues étrangères*, Paris : PUF, Que sais-je.
- Monfroy, B. (2013), « Adapter pour enseigner ? Vers la construction du concept d'adaptation », *Recherches en didactique*, Perspectives actuelles des recherches en didactiques, n°15, pp. 91-109.
- Rapport, 2026, *La langue française dans le monde 2023-2026*, Paris : éd. Gallimard / OIF.

ⁱ OIF : Organisation Internationale de la Francophonie.

ⁱⁱ La RD Congo : sa superficie est de 234.410 Km² et le nombre de ses habitants estimé à plus de 90 millions.